

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite municipalité, qui se tenait au bureau municipal d'Egan-Sud le mercredi 7 juin 2017 à 19 heures et à laquelle étaient présents le maire M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Ronald Bernatchez, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour.

2017-06-R5232 Ouverture de la séance

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2017-06-R5233 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

ORDRE DU JOUR

- 0.1 Ouverture de la séance
- 0.2 Adoption de l'ordre du jour
- 0.3 Adoption du procès-verbal de la séance du conseil du 3 mai 2017
- 0.4 Période de questions

Transport

- 300.1 Rapport de l'inspecteur municipal
- 300.2 Soumission surface de roulement – Montée Leclair
- 300.3 Glissement de terrain – Chemin Montcerf

Administration générale

- 100.1 Avis de motion – Règlement 2017-08 Projet de règlement modifiant permis et certificats RCI MRC
- 100.2 Avis de motion – Règlement 2017-09 Projet de règlement modifiant règlement de zonage pour protection des rives et du littoral
- 100.3 PERO – demande de membership
- 100.4 Branchaud – Tournoi de golf
- 100.5 Paroisse Assomption de Marie – demande de commandites
- 100.6 COOP solidarité d'aide domestique – demande d'aide financière Bouton panique
- 100.7 Fondation québécoise du cancer – Demande de don
- 100.8 Formation comité – Contrat directrice générale

Conseil municipal

- 110.1 Avis de changement de date séance du mois d'août 2017
- 110.2 Téléphonie IP

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des comptes payés, à payer et salaires au 31 mai 2017

Sécurité publique

- 200.1 Avis de motion – Règlement 2017-10 Projet de règlement stationnement protection incendie

Environnement

- 400.1 Octroi du contrat pour la vidange de boues septiques 2017-2021

Aménagement et urbanisme

Loisirs, culture et bibliothèque

- 700.1 Rallye Perce-Neige 2018 – Demande droit de passage

Correspondance officielle reçue

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2017-06-R5234 Adoption Procès-verbal séance ordinaire du 3 mai 2017

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2017 soit adopté tel que déposé.

Adoptée.

2017-06-R5235 Soumission surface de roulement – Montée Leclair

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a procédé à l'ouverture de soumission pour la fourniture et la mise en place d'une surface de roulement sur la Montée Leclair ;

ATTENDU QUE 4 entrepreneurs ont soumis une offre de service et que ces offres ont été jugés conformes par le service de génie municipal de la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions, le contremaître de la municipalité nous a mentionné qu'un rechargement granulaire devrait être mis en place sur le chemin avant de procéder à la mise en place d'une surface de roulement et que ces travaux n'ont pas été mis dans les documents de soumissions ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents et suite au recommandation du service de génie municipal de la MRC de rejeter toutes les soumissions et de retourner en appel d'offres afin de faire exécuter tous les travaux requis lors d'un seul et même contrat.

Adoptée.

2017-06-R5236 Glissement de terrain – Chemin Montcerf

ATTENDU QUE suite aux commentaires reçus du Ministère des Transports (MTMDET) concernant la réponse de la firme d'ingénieurs EXP pour mettre à jour l'étude hydraulique de la Rivière Désert ;

ATTENDU QUE le (MTMDET) considère que cette étude est incomplète et non représentative des bonnes pratiques en matière hydraulique de la rivière ;

ATTENDU QUE des modifications à l'étude devront être effectuées et que ces modifications sont la collecte de données, informations et analyse supplémentaires, entre autres analyse des possibilités d'autres problématiques connues dans ce secteur, analyse des niveaux d'eau en période de crue printanière, compléter l'étude hydrologique et l'étude hydraulique, préparation d'un rapport synthèse et de croquis synthèse. etc;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité donne le mandat à Services EXP inc. pour la réalisation de cette étude au coût de 13 000\$ plus taxes et que dès réception de cette étude, que la directrice générale soit autorisée à transmettre une copie de celle-ci au Ministère de la Sécurité Publique.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Pierre Laramée qu'un règlement portant le numéro 2017-08 « **Règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats no : 2009-08 de la municipalité d'Egan-Sud afin d'y intégrer les normes relatives à la protection des rives et littoral du règlement de contrôle intérimaire 2009-206 de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau** » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Jean-René Martin qu'un règlement portant le numéro 2017-09 « **Règlement modifiant le règlement de zonage no : R-04-93 de la municipalité d'Egan-Sud afin d'y intégrer les normes visant à établir des mesures de protection des eaux superficielles, de protection des rives et du littoral** » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

2017-06-R5237 Fondation Branchaud – Tournoi de golf

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de participer au tournoi de golf de la Fondation Branchaud qui se tiendra le mercredi 14 juin prochain.

Adoptée.

2017-06-R5238 Demande d'aide financière COOP de solidarité

Le conseiller M. Yvan St-Amour déclare son apparence d'intérêt sur ce sujet et se retire de la table du conseil.

ATTENDU QUE la Coop de solidarité d'aide domestique de la Vallée-de-la-Gatineau demande l'aide financière de la municipalité afin d'offrir gratuitement le bouton panique aux aînés ou tout citoyen en perte d'autonomie ;

ATTENDU QUE ce service était donné à la population avec une subvention gouvernementale et que cette subvention est maintenant épuisée mais que la demande est toujours présente ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte de faire un don à la Coop de solidarité au montant de 85\$ afin de faire l'achat d'un bouton panique et de vérifier la possibilité que ce bouton panique serve à un aîné de la municipalité d'Egan-Sud.

Adoptée.

Le conseiller M. Yvan St-Amour est de retour à la table du conseil.

2017-06-R5239 Formation comité contrat de travail de la directrice générale

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un comité de travail formé du maire M. Neil Gagnon et des conseillers suivants : M. Pierre Laramée et M. Patrick Fenny afin de négocier les clauses d'un contrat de travail de la directrice générale Mme Mariette Rochon.

Adoptée.

2017-06-R5240 Avis public – remise séance du mois d'août 2017

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents de modifier le calendrier des séances ordinaires du conseil adopté par la résolution 2016-12-R5151, afin de changer la date de la séance ordinaire du mercredi 2 août 2016 par le mercredi 9 août 2017.

Adoptée.

2017-06-R5241 Service téléphonique IP – Monarque Télécom

ATTENDU QUE Monarque Télécom nous a fait parvenir une proposition concernant l'acquisition d'un système de téléphonie IP ;

ATTENDU QUE cette proposition inclus l'achat de 3 téléphones standard, 1 téléphone réception ainsi que l'équipement réseau pour un montant de 1 185.45\$ taxes comprises;

ATTENDU QUE les frais de mise en service – Frais uniques au montant de 597.87\$ taxes comprises ;

ATTENDU QUE les frais mensuel pour les téléphones et le numéro avec 9-1-1 seront de 120.49\$ taxes comprises par mois ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Ronald Bernatchez et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte l'offre de Monarque Télécom pour l'achat d'un système de téléphonie IP et que la directrice générale Madame Mariette Rochon soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à cette transaction. Il est aussi résolu que la municipalité garde sa ligne de télécopieur avec Bell Canada.

Adoptée.

2017-06-R5242 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires

Il est proposé par le conseiller M. Yvan St-Amour, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

| | |
|---|--------------|
| Les dépenses payées au 31 mai 2017 au montant de | 6 700.72\$ |
| Les dépenses à payer au 31 mai 2017 au montant de | 121 920.71\$ |
| Les salaires payés au 31 mai 2017 au montant de | 6 509.77\$ |

Adoptée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par monsieur le conseiller Pierre Laramée qu'un règlement portant le numéro 2017-10 « **Règlement concernant les zones d'interdiction de stationnement en lien avec la protection incendiel** » sera déposé pour adoption à une séance ultérieure.

L'avis de motion est assorti d'une demande de dispense de lecture.

2017-06-R5243 Octroi du contrat pour la vidange de boues septiques

ATTENDU QUE la municipalité d'Egan-Sud a accepté que la municipalité de Grand-Remous lance un appel d'offres sur le site SEAO conjointement avec les municipalités d'Aumond et de Bois-Franc pour les services de vidange de boues de fosses septiques pour une période de 4 ans ;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions, l'entreprise Services sanitaires Mario Céré inc. étant la plus basse et conforme au devis au montant de 130.95\$ taxes non comprises pour les services de base et de 34.50\$ plus taxes pour les services de base non résidentiels ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Ronald Bernatchez, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission des services sanitaires Mario Céré inc. pour la durée du contrat du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2021.

Adoptée.

2017-06-R5244 Rallye Perce-neige – 2018

CONSIDÉRANT QUE l'évènement du Rallye-Perce-Neige-Maniwaki 2018 se déroulera les 2 et 3 février prochain;

CONSIDÉRANT QUE cette épreuve sportive est inscrite aux championnats nord-américain, canadien et ontarien de rallye de vitesse;

CONSIDÉRANT QUE pour cette occasion, les organisateurs sollicitent la permission du conseil municipal en vue d'utiliser, à des fins d'épreuve de classement, certaines voies publiques, situées dans le territoire de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le blocage des accès et la sécurité seront assurés par le groupe organisateur assisté de clubs et d'associations locaux, conformément aux normes de C.A.R.S., l'organisme officiel qui régit le rallye automobile au Canada, et aux recommandations de la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les résidents seront individuellement prévenus par eux;

CONSIDÉRANT QUE le jour du rallye, divers véhicules officiels se chargeront de la fermeture du chemin et, après le passage des concurrents, de sa réouverture à la circulation;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation est assurée au montant de cinq millions de dollars (5 000 000 \$) pour tout dommage causé aux tiers ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise le Rallye Perce-Neige d'utiliser certaines voies publiques, situées sur le territoire de la municipalité d'Egan-Sud soit la rue Marie-Anne, rue Cécile et la rue Dominique en fin d'après-midi, ainsi que le chemin Montcerf qui lui sera utilisé en fin de d'après-midi et en soirée, les concurrents partiront de minute en minute selon un horaire très précis. Les organisateurs interdiront à tous les concurrents l'accès aux dits chemins hors des périodes d'utilisation autorisés.

Adoptée.

2017-06-R5245 Inscription congrès F.Q.M. – Québec

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire M. Neil Gagnon ainsi que la directrice générale soient autorisés à participer au congrès de la F.Q.M. à Québec, les 28, 29 et 30 septembre prochain.

Adoptée.

2017-06-R5246 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20h00.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière